

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 17	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 22 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-36 :

Lancement de l'opération de création d'un dépôt de bus et de son aménagement extérieur.

Rapporteur : Madame Frédérique LOGIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 15 novembre 2021 définissant l'intérêt métropolitain en matière d'opérations d'aménagement,
VU le Code de la Commande Publique,
VU le Plan Pluriannuel d'investissement de Metz Métropole pour 2022-2026 en date du 13 décembre 2021,
VU le budget primitif 2023 adopté par délibération du Conseil métropolitain en date du 30 janvier 2023,
VU l'Autorisation de Programme 21QVTC01 – Création de la 3^{ème} ligne de BHNS créée par délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021,
VU l'enveloppe financière prévisionnelle dédiée aux travaux estimés à 8 000 000 € HT (valeur mars 2023),
VU le planning prévisionnel prévoyant une procédure en 2023, en vue d'une réalisation des travaux permettant une livraison de l'ouvrage au 4^{ème} trimestre 2025,
CONSIDERANT la nécessité d'avoir un nouveau dépôt de bus et son aménagement extérieur contribuant ainsi à la maintenabilité et l'exploitation des BHNS issus de la création de la 3^{ème} ligne METTIS,

DECIDE la création d'un dépôt de bus et de son aménagement extérieur, sur le Plateau de Metz-Frescaty, constitué d'espaces de stationnement et d'équipements techniques extérieurs spécifiques à l'activité d'exploitation-maintenance des bus.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à lancer les procédures de consultation nécessaires à la réalisation de l'opération conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique pour, entre autres, la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, et des bureaux d'études, du contrôleur technique, du coordinateur sécurité et des entreprises en charge des travaux,

DECIDE de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre, par concours sur esquisse,

DECIDE de constituer un jury de concours chargé, sous la présidence de Monsieur le Président

de Metz Métropole ou de son représentant, d'émettre un avis quant au choix des équipes de maîtrise d'œuvre admises à participer à la procédure,
DECIDE que 4 personnalités ayant un intérêt particulier au regard du projet ainsi que 5 personnes qualifiées, en complément des membres de la Commission d'Appel d'Offres de Metz Métropole, composeront le jury précité et seront désignées par arrêté de Monsieur le Président de Metz Métropole,
DECIDE de limiter à 4 le nombre de candidats autorisés à remettre une offre,
DECIDE de fixer à 55 000 € HT, le montant maximum de la prime allouée par équipe candidate non lauréate admise à remettre une offre,
DECIDE d'indemniser les membres du jury siégeant au titre des personnalités qualifiées à hauteur de 300 € HT par session hors frais de déplacement,
DECIDE que les membres du jury siégeant au titre des personnes présentant un intérêt particulier au regard du projet pourront bénéficier d'une indemnité à hauteur de 300 € HT par session hors frais de déplacement sous réserve de leur titre et des contraintes de leur profession,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces, actes et documents contractuels se rapportant à cette opération et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230522-2023-05-DB36-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DB36
Date de décision : lundi 22 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Lancement de l'opération de création d'un dépôt de bus et de son aménagement extérieur
Classification : 8.7 - Transports
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 25/05/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230522-2023-05-DB36-DE
Document principal : 99_DE-36.pdf

Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	En cours de transmission	
25/05/23 15:26	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:30	Accusé de réception reçu	